

Journée de rentrée des internes de médecine générale à Lyon T2

*Pr Sylvie Erpeldinger
Pr Laurent Letrilliart*



STAGES et CHOIX

Informations

- Organisation administrative du CUMG:

<file:///C:/Users/erpel/Downloads/Organisation%20administrative%203e%20cycle%202022-2023.pdf>

- Accès au coordonnateur :

coordination.mg@univ-lyon1.fr

- Situations particulières:

<https://www.auvergne-rhone-alpes.paps.sante.fr/media/49785/download?inline>

- Choix des stages
- Disponibilité :
 - 6 mois à 1 an
 - 2 mois avant au minimum le début du semestre concerné
- Inter CHU, DOM-TOM ,Etranger
 - 6 mois à 1 an
 - 4 mois avant au minimum le début du semestre concerné

- Surnombre :
 - Maternité ; Maladie; handicap.
 - Validant
 - Non validant
 - Un seul étudiant en surnombre par service
 - Pas en stage chez le praticien
- Imposition
 - N'est pas considéré comme imposé l'étudiant devant obligatoirement choisir un type de stage mais ayant la possibilité de choisir dans au moins 2 terrains de stage du type concerné
 - Une seule fois pour chaque étudiant au cours de son cursus

Fléchages

- Pathologie grave (certificat du médecin du travail de l'Université ou des HCL) ;
- Projet personnel engageant justifié (par exemple, sportif de haut niveau...) agréé en commission des stages) ;
- Dans le cadre d'un stage ambulatoire de niveau 2 et d'un projet professionnel documenté (CESP et/ou projet d'installation concret avec justificatifs).
- Aucun stage ne peut être fléché consécutivement deux fois.

- 1 FST dure 2 semestres de Novembre à Octobre
- Avoir validé la première année de la phase d'approfondissement
- En fin de phase d'approfondissement peut faire une demande de FST **à la condition qu'il n'ait pas encore validé son DES**
- Demande au plus tard le 30 juin à la coordonnatrice du DES de médecine générale
- Places limitées et définies par région

-
- Douleur
 - Soins palliatifs
 - Médecine du sport
 - Médecine scolaire
 - Médecine légale et expertises médicales
 - Addictologie
 - Allergologie <https://allergolyon.fr/fst-maladies-allergiques/>
 - Pathologie du sommeil
 - Médecine polyvalente

Les stages

- Réunion d'accueil des internes en début de stage avec objectifs pédagogiques définis
- Temps de travail 48h / Semaine
- Repos de Sécurité
- Médecin du travail

Les stages

- 2 demi-journées par semaine de formation:
 - ½ journée facultaire
 - ½ journée de travail personnel
 - Lissées sur 6 mois
- Information
- Ne pas rester seul !
- Evaluation

VALIDATION APPRO1

Stage	<ul style="list-style-type: none">•1 semestre en médecine polyvalente en hospitalier•1 semestre en santé de la femme et/ou de l'enfant en hospitalier ou en ambulatoire
Enseignement facultaire	<ul style="list-style-type: none">•La ½ journée d'accueil•Au cours du stage santé de la femme et/ou de l'enfant : 2 journées d'étude femme OU 2 journées d'étude enfant•Au cours du stage en médecine polyvalente : 2 ateliers thématiques au choix
Tutorat	<ul style="list-style-type: none">•2 GEP : en cas d'absence, l'étudiant doit participer à un autre groupe du même tuteur•Objectifs de formation et/ou journal de stage des 3^e et 4^e sem. validés•3^e GEP : RSCA évalué et validé par le tuteur